

**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome III (1854)**

Situation : Le village (*Farreolus, Frarriolus, Frérot*) est situé dans le val de Mièges, contre le revers méridional d'un coteau, au pied des hautes chaînes du Jura.

Arrondissement de Poligny, canton, perception et bureau de poste de Nozeroy ; succursale, composée de Fraroz, Cerniébaud et la Latette ; à 7 km de Nozeroy, 41 km de Poligny, 41 km d'Arbois et 54 km de Lons-le-Saunier.

Altitude 951 m.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Arsure-Arsurette, à Nozeroy et à la Latette.

Communes limitrophes : au nord la Latette et Cerniébaud ; au sud Arsure-Arsurette ; à l'est les Crouzets (Doubs), Cerniébaud et la Latette, et à l'ouest Billecul et Arsure-Arsurette.

Le Chalet fait partie de la commune..

Les maisons sont généralement groupées, construites en pierre et couvertes en anelles ou bardeaux. Elles ont presque toutes un étage au dessus du rez-de-chaussée.

Population :

En 1790 : 159 habitants ; en 1846, 164 ; en 1851, 185, dont 96 hommes et 89 femmes ; 22 maisons ; 50 ménages. Les jeunes gens émigrent pour être domestiques à Paris.

En 2002 : 41 habitants : les Barochers.

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil datent de 1680.

Vocabulaire : Saint-Pierre et Saint-Paul.

A la mairie depuis 1838 le reste est déposé aux archives départementales où Fraroz a reçu les cotes 5 E 131/15 à /20, 5 E 131/24 à /27, 3 E 407 à 413, 3 E 4183 à 4188, 3 E 3748, 3 E 8536. Tables décennales : 3 E 1273 à 1281.

Microfilmé sous les cotes 2 Mi 406-408, 5 Mi 510-512, 5 Mi 1233, 5 Mi 15-16, 5 Mi 1184.

Cadastre : exécuté en 1814 : 619 Ha 81 a, divisé en 551 parcelles que possèdent 155 propriétaires, dont 91 forains ; 249 Ha en terres labourables, 202 en bois, 117 en pâtures, 21 en prés, 14 en prés-secs, 12 en friches et murgers, 1 en sol et aîsances des bâtiments.

Le sol, montagneux, peu fertile et recouvert de neige jusqu'à la fin d'avril, produit du blé, du méteil d'orge et d'avoine, de l'orge, de l'avoine, des pommes de terre, peu de chanvre, du foin et des fourrages artificiels. On importe le cinquième des céréales et le vin.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, des chèvres et on y engraisse des porcs. 12 ruches d'abeilles. L'agriculture y fait des progrès.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Champagnole et de Saint-Laurent. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture, le produit des fromages et la fabrication des chapeaux de paille pour femmes.



On trouve sur le territoire, d'abondantes tourbières appartenant à la commune, qui les exploite pour le chauffage des habitants, et des carrières de pierre à bâtir et de taille, non exploitées.

Une fromagerie produit annuellement 12.000 kg de fromage, façon Gruyère, de bonne qualité.

Biens communaux : une église avec un cimetière à l'entour , un presbytère à côté du cimetière, deux puits communaux, un lavoir avec bassin en bois, un oratoire érigé à Notre-Dame-de-Compassion en 1849 , et 116 Ha 93 a de friches, pâtures et prés. Il n'y a pas de maison commune. L'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 20 garçons et 10 filles, occupent une maison louée par la commune.

Bureau de bienfaisance commun aux communes de Fraroz, Cerniébaud, la Latette et Arsure.

NOTICE HISTORIQUE

Le pays connu sous le nom de Val de Mièges a eu, pendant plusieurs siècles, sa vie propre, sa constitution régulière , ses institutions , ses règlements , ses coutumes Il n'est pas possible d'isoler l'histoire d'un de ses villages. Par un acte daté au château de Nozeroy, le 20 juillet

1372, Hugues de Chalon, sire d'Arlay, déclara qu'à l'avenir ses sujets de Boucherans, Communailles , Villers-du-Bois , Mignovillard, Froidefontaine , Essavilly, la Latette, Fraroz, le Cerniébaud, Arsure et Arsurette , seraient affranchis envers ses forestiers de toutes redevances en blé , fromages, corvées ; qu'ils pourraient couper du bois dans ses bois de Ban, situés entre le Grandvaux et Château-Vilain , pour tous leurs besoins et même pour en mener vendre où ils voudraient ; qu'ils pourraient les défricher en y mettant le feu, pour les convertir en terres ou en prés. Cette concession fut faite moyennant la somme de 200 florins, qui furent payés de suite, et une redevance annuelle de 80 livres. De cette époque date le véritable développement de ce village.

Eglise : l'église de Fraroz était, dès le XV^e siècle, une succursale de celle de Mièges, unie elle-même au chapitre de Nozeroy. Elle est dédiée à saint Pierre et à saint Paul apôtres, dont on célèbre la. fête le 29 juin, et occupe le sommet d'une éminence au nord-ouest du village. Elle se compose d'un porche, d'un clocher, d'une nef, de deux chapelles, d'un chœur de forme octogonale et d'une sacristie. La grille, qui sépare le clocher de la nef, est en fer et porte la date de 1717. Des arcatures à plein-cintre mettent en communication la nef avec les chapelles. Cette église, à en juger par son mauvais style ogival, qui indique la décadence de l'art, doit avoir été construite au XVII^e siècle. La chaire dans laquelle prêcha Calvin à Nozeroy, n'est point à Fraroz, ainsi qu'on l'a cru longtemps. Placée pendant quelques années dans l'église d'Arsure, elle en fut enlevée lorsqu'on apprit qu'elle avait été profanée par les protestants.